

Le KISS (keep it simple, stupid¹)

« Faites simple sans vous prendre la tête »

Etant à l'époque où l'on apprenait l'anglais écrit, ne pensez pas que je suis en train de vouloir passer pour une parfaite angliciste. Simplement, les expressions anglaises que je découvre avec mon compagnon québécois, ravissent le médiateur que je suis par leur grand bon sens (GBS). Ce pragmatisme si prégnant dans le monde anglo-saxon est générateur d'utiles raccourcis. Les expressions sont créatrices de surprises et donc de changement. Ce KISS me plait par son double sens et s'applique parfaitement tant à la médiation qu'au médiateur.

Il a fait résonnance en moi notamment à la suite d'une journée de mises en situation réalisée avec un super groupe de l'IFOMENE. Je crois que les apprenants ont retenu qu'en médiation, il est important d'oser se faire confiance, en simplicité et authenticité, écouter son intuition, globalement « faire simple sans se prendre la tête » ...Je n'avais pas encore le principe du KISS car c'aurait été un raccourci mnémotechnique épatant.

Pour être honnête, pour arriver à ce KISS, il en faut des heures de vol ! En somme, c'est arriver à « oublier que l'on sait ».

Et pour vous amuser, sachez que le conseiller politique de Clinton lui disait toujours « it's the economy stupid² ». Et moi, je vous écris « It's the mediation stupid », marquant ainsi l'importance de la médiation.

La douceur que vous apportera tous les kiss que je vous adresse en cette période covidienne vous permettra de pardonner le vide sidéral cet édit.).

Gabrielle PLANÈS
The stupid old lady

¹ « Stupid » n'est pas, ici, une insulte mais une exhortation à ne pas analyser à outrance.

² « Stupid » est ici entendu comme étant fondamental, essentiel, primordial.

Formation à l'ANM



L'identité du médiateur et la troisième écoute, avec *Dominique RETOURNE* les 5, 19 et 26 mars de 9h à 13h ;

Arnaud STIMEC nous propose l'**Approches systémiques en médiation** à partir 8 mars ;

Développer votre intelligence émotionnelle avec *Sylvie ALLONNEAU* les 11 et 12 mars de 9h à 13h ;

Un **Module d'Analyse de Pratique en médiation administrative** est proposé le 10 mars par *Laure SINGLA*,
La médiation environnementale le 13 mars,
et **La médiation administrative** le 10 avril ;

Gérer les personnalités difficiles le 19 mars avec *Léonore COUSIN*.

Le concept de l'Ombre ou Comment apprivoiser ce qu'on n'aime pas en soi par *Geneviève LEFEBVRE* et *Marthe MARANDOLA* le 10 avril ;

Comment formaliser ses médiations le 17 mai par *Céline KAPRAL* ;

[Lien](#)

[Découvrez notre catalogue des formations](#)

Tous ces programmes sont sur notre [site](#).

Vous avez des besoins, suggestions, propositions de formation ?

Ecrivez-nous à

formations@anm-mediation.com.

Bien à vous,

La commission formation de l'ANM

Edito du Président :



Point sur l'annuaire de l'ANM :

Continuer à s'ouvrir, au-delà des frontières françaises !

Un beau point de départ et de réflexion avec Alain Lempereur, un partenariat en cours avec la fédération genevoise !

Chères adhérentes, chers adhérents,

Je repense à ce que nous avons réussi ensemble ces dernières années : renforcer la Maison ANM, son centre et ses régions, développer notre offre de services (consommation, habitat/voisinage, judiciaire, formation ...), aller au-devant des français (Grand Débat), pousser à la fédération des énergies en cofondant Médiation 21.

La « Puissance de la Médiation » que nous propose Alain Lempereur le 2 Mars est bien là, bien en route chez nous : courez-vous inscrire à son webinaire et laissez-vous inspirer par Alain et la force qu'il a su apporter aux acteurs internationaux pour un changement radical d'approche !

Ce séminaire d'Alain est là pour nous ouvrir à d'autres réalités que le quotidien de notre pratique de la médiation. L'ANM souhaite s'en enrichir et développer les liens et les projets avec des acteurs de la Médiation hors des frontières : pour celles et ceux d'entre nous qui ont eu la chance de pouvoir participer au Congrès d'Angers, nous y avons pris goût ce jour-là ! Nous allons poursuivre en ce sens, auprès des institutions européennes, auprès et avec les acteurs internationaux, dans et hors de l'espace francophone.

Dans cet esprit, merci à Janie Bugnion et au Président Georges Gherardi d'avoir initié l'adhésion croisée de la Fédération Genevoise Médiations et de l'ANM.

Bien à vous,

*Votre Président,
Didier Morfoisse*

Chères adhérentes, chers adhérents,

Comme nous vous l'avons précisé précédemment, l'annuaire est renouvelé. Que vous sollicitiez votre inscription pour la 1ère fois ou que vous soyez déjà inscrit sur l'annuaire, il vous est demandé pour y apparaître de compléter votre profil avant le 15 mars.

Pour ce faire, vous devez vous rendre dans votre espace adhérent (onglet "espace privé" puis "profil"), afin d'y renseigner les différents critères requis pour figurer sur l'annuaire et de télécharger les justificatifs le cas échéant :

- photo actuelle et neutre (buste seulement avec visage bien visible) maximum 400 ko
- diplômes de formation initiale
- attestations de formations continues depuis 2018
- attestations d'analyse de pratique depuis 2018
- nombre de médiations effectuées durant les deux dernières années
- remplir les champs de compétence avec un maximum de 4 domaines d'intervention prédéfinis, plus un domaine unique qui peut être remplis manuellement si vous le souhaitez
 - de régler l'adhésion 2021 à titre individuel même si vous faites partie d'une association.
 - Et de faire une demande formelle de représentation dans l'annuaire ANM à l'adresse annuaire@anm-mediation.com

Ainsi votre dossier sera étudié. Si les critères pour figurer dans l'annuaire sont remplis, il vous sera demandé de verser la cotisation de 50 euros (valable pour une durée d'inscription à l'annuaire de 2 ans), et votre profil sera affiché sur le site.

La cotisation sera envoyé par l'ANM uniquement si votre profil est accepté.

Merci de votre engagement, et étant à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

*La commission Annuaire
Saïda Sehil
Gaëlle Walker
Marielle Planel
Marie Noëlle Lauras*



Autre information :

Attention, le renouvellement intégral des listes de médiateurs agréés près des Cours d'appel sont repoussés en 2024. La prochaine révision générale de listes interviendra seulement le 1er janvier 2024, avec un renouvellement des candidatures dans le courant de l'année 2023. Les listes déjà parues peuvent toujours faire l'objet de modifications par ajout ou retrait.

En effet, conformément à l'article 7 du décret n° 2017-1457 du 9 octobre 2017 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d'appel, la liste devait être renouvelée en 2022.

Toutefois, le décret n°2021-95 du 29 Janvier 2021 portant modification des décrets n° 2017-1457 du 9 octobre 2017 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d'appel et n° 2019-1089 du 25 octobre 2019 relatif à la certification des services en ligne de conciliation, de médiation et d'arbitrage a décalé le renouvellement intégral de la liste à 2024.

Art. 3. Décret no 2021-95 du 29 janvier 2021 – Par dérogation aux dispositions du troisième alinéa de l'article 1er du décret du 9 octobre 2017 susvisé, la validité de l'ensemble des listes des médiateurs prévues à l'article 22-1 A de la loi du 8 février 1995 susvisée et publiées avant le 1er mars 2021 prend fin le 31 décembre 2023, y compris en ce qui concerne les médiateurs inscrits postérieurement à la publication initiale de ces listes. Les nouvelles listes sont publiées le 1er janvier 2024.

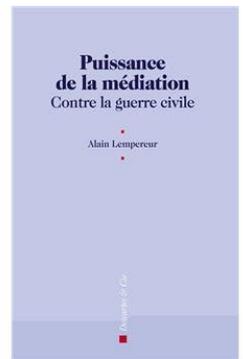
Vous souhaitez suivre l'actualité de la médiation ? Consultez les sites suivants :

- Les [Actualités internationales de la médiation](#), par le GEMME-Europe, et son compte [Twitter](#) ;
- Le [blog francophone d'information et de réflexion sur la médiation](#), par Jean-Pierre Bonafé-Schmitt et son compte [Twitter](#) ;
- [Les Actualités choisies de la médiation – n°260](#) par Sylvie Mischo Fleury et son compte [Twitter](#) ;

L'équipe de l'ANM

ANM association nationale des médiateurs

Les Actualités de la médiation :



L'ANM organise un webinaire « **Puissance de la médiation : vers la recomposition des rapports entre groupes opposés** »

Autour d'*Alain LEMPEREUR*, animé par *Gabrielle PLANES* et *Jacques SALZER*

[Je m'inscris](#)



Webinaire du [CEMA](#) sur « **L'Arbitrage, pour quoi faire ?** » avec *Me Olivier CUPERLIER*

le samedi 13 mars de 18h à 19h30

[Inscription](#)

86ème Café de la Médiation sur **Quelques questions juridiques, éthiques et pratiques que se posent les médiateurs !**

avec *Natalie FRICERO*,

le 11 mars

[Inscription](#)

Retrouvez les actualités de la médiation proposées par l'ANM :



Retrouvez tous les éditos sur [notre site](#)



Les actualités de la médiation

Pour nourrir vos réflexions :

- Retrouvez la [Lettre n°12](#) de l'ANM
- Parcourez le [Livre blanc](#) de Médiation 21
- Suivez notre actualité sur :

